



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20261027-DEC2026-153-DE
Date de télétransmission : 27/10/2026
Date de réception préfecture : 27/10/2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N° D2026-153

Objet : Aide aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat – Dossier de demande d'aide de la société SARL LA CUISINE DE L'ABBAYE

LE PRÉSIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2026-070 en date du 17/04/2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour accorder l'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente, sous réserve de l'accord préalable de la commission Agriculture/Commerce ;

VU l'arrêté du Président n°A2026-008 du 23/04/2026 portant délégation de fonctions et de subdélégation de signature à Monsieur Marcel JACQUIN, 1^{er} vice-président ;

VU la délibération n°2018-127 du 2 juillet 2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

VU la délibération n°2018-128 du 2 juillet 2018 relative à la mise en place du dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente ;

VU la délibération n°2026-149 du 1^{er} octobre 2026 actant les modifications du règlement suite aux évolutions du dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable rendu par la commission Économie Commerce et Formation du 8 octobre 2026 ;

La société LA CUISINE DE L'ABBAYE, exploitant l'enseigne AUBERGE DE L'ABBAYE à Ambronay, exerce une activité de restauration gastronomique. Afin de poursuivre le développement de son activité et d'améliorer l'accueil de sa clientèle, l'entreprise souhaite mener un programme d'investissement portant à la fois sur le développement de ses outils numériques et sur l'amélioration des équipements de son établissement.

LA PRÉSENTE DÉCISION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON
(PALAIS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES - 184 RUE DUGUESCLIN 69433 LYON CEDEX 03)
DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA DATE DE PUBLICATION.

DANS CE MEME DELAI, UN RECOURS GRACIEUX PEUT ÊTRE DÉPOSÉ DEVANT L'AUTORITÉ TERRITORIALE. CE RECOURS SUSPEND LE DELAI DE RECOURS CONTENTIEUX QUI COMMENCERA À COURIR À COMPTER DE LA RÉPONSE EXPRESSE DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE OU, À DÉFAUT, DEUX MOIS APRÈS L'INTRODUCTION DU RECOURS GRACIEUX.



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

Le projet comprend la création d'un site internet destiné à renforcer la visibilité de l'établissement et à développer sa présence numérique, ainsi que l'acquisition de mobilier visant à améliorer le confort et l'expérience de la clientèle au sein du restaurant.

Le montant total du projet s'élève à 31 629,00 € HT.

DÉCIDE

Article 1

D'accorder à la société **LA CUISINE DE L'ABBAYE** une aide financière au titre du dispositif d'aide aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente,

Article 2

De retenir une dépense éligible de **31 629,00 € HT**,

Article 3

D'attribuer une subvention de **3 162,00 €**, correspondant à **10 %** de la dépense éligible retenue,

Article 4

De rappeler que le bénéficiaire devra faire apparaître le soutien financier de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain dans sa communication relative au projet.

*En application du Code Général des Collectivités Territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, **27 OCT. 2026**

Publiée le **27 OCT. 2026**

Fait à Chazey-sur-Ain, le **27 OCT. 2026**

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président

Marcel JACQUIN

